

MINEUR-E-S ÉTRANGER-E-S NON SCOLARISÉ-E-S

Dans le 05, des jeunes à la porte de l'école

SUD ÉDUCATION 05 – Bourse du Travail, 3 rue D. Martin, 05000 GAP - 06-43-63-43-54

PANNEAU SYNDICAL « SPÉCIAL HAUTES-ALPES » #01 – SEPTEMBRE 2018

Refus d'accès à l'école publique : la honte !

Depuis plus d'un an, l'Inspection Académique des Hautes-Alpes refuse la scolarisation de jeunes mineurs isolés. Elle refuse l'accès à l'école pour des jeunes de moins de seize ans pour qui la scolarisation est obligatoire ! Elle rejette l'inscription de jeunes de plus de seize ans, pour qui la poursuite d'études est simplement un droit !

A l'extérieur de nos lycées et collèges, des dizaines de jeunes attendent que les institutions publiques daignent enfin reconnaître qu'ils ont des droits. Certains attendent impatiemment de pouvoir enfin apprendre à lire et à écrire. D'autres, de continuer leur formation, afin de pouvoir choisir leur avenir. Au même moment, à l'intérieur des collèges du département, les classes ont été supprimées en grand nombre, au motif que les effectifs auraient drastiquement baissé à la rentrée. Cherchez l'erreur !

En désespoir de cause, certaines familles accueillantes ont commencé à inscrire les enfants dans des établissements privés, à Digne, à Gap ou à Saint Jean Saint Nicolas. Elles tentent d'inscrire des jeunes dans l'enseignement payant et confessionnel, parce que l'école publique, laïque et gratuite n'a pas voulu d'eux.

Nous sommes les personnels de cette école publique. Nous ne pouvons accepter que notre hiérarchie viole ouvertement la loi française et le droit international. Nous avons honte d'appartenir à une école dont les portes restent fermées pour les plus fragiles de nos élèves : ceux qui ont survécu à la guerre, à la misère, à la torture, à l'esclavage, à la traversée de la mer, de la montagne et du désert, et dont les yeux brillent quand ils nous disent : « J'aimerais tellement apprendre ! ».

Nous sommes les travailleurs de cette école laïque et gratuite. Nous accueillons tout le monde. Nous dénonçons avec vigueur l'expansion de l'école privée, financée par nos impôts, et par l'argent de familles souvent soucieuses d'échapper à cette mixité que nous revendiquons.

Les enfants exilés doivent accéder à l'école dès leur arrivée, parce que l'accès au savoir est une urgence. Ils doivent pouvoir rester dans l'école, se former, s'épanouir, obtenir des diplômes. Le Conseil Départemental a supprimé l'accès aux contrats jeunes majeurs pour ceux dont il a la tutelle. Des jeunes sont mis à la rue le jour de leurs dix-huit ans, sans possibilité de finir leur formation, ou même leur année scolaire.

Nous nous opposons au « deux poids deux mesures » d'une puissance publique qui oblige les jeunes mineurs isolés, quand ils sont enfin reconnus comme tels, à commencer tous un apprentissage dès leurs seize ans. Nous pensons que tous les jeunes, qu'ils soient Français ou étrangers, ont droit à une vie d'élève avant de dépendre d'une entreprise et d'un patron.

Nous travaillons et vivons dans les Hautes Alpes. Nous sommes heureux de constater tous les jours que des Hauts-Alpins s'organisent pour accueillir des jeunes, les nourrissent, les logent, leurs donnent des soins, des cours, des conseils juridiques... Mais leurs efforts ne rendent que plus flagrants les manquements de notre service public. L'Education Nationale doit respecter les droits des enfants et assumer ses obligations.



AGENDA

19/09/18 – Gap – 18h
Réunion du collectif de défense de la langue occitane

20/09/18 – Gap – 9h/17h
AG de Sud Éducation 05
au collège Mauzan

20/09/18 – Gap – 17h
Rassemblement pour la scolarisation de tous les mineurs isolés étrangers en marge du CDEN

5/10/18 – Gap – 9h/12h
Réunion d'info syndicale spéciale AVS-AESH

9/10/18 – Hautes-Alpes et France entière
Mobilisation interpro contre la casse de notre modèle social

Pour vous tenir au courant de l'actualité syndicale :

**www.sudeduc05.org
www.sudeducation.org**